

COTISATIONS (ANNUELLE)

Séniors et Vétérans	Juniors -18	Cadets -15	Minimes -13	Benjamins -11	Poussins -9
Naissance avant le 01.01.99	Naissance 01.01.99 au 31.12.01	Naissance 01.01.02 au 31.12.03	Naissance 01.01.04 au 31.12.05	Naissance 01.01.06 au 31.12.07	Naissance après le 01.01.08
Licence Promotionnelle (pour le loisir)					
94 €	114 €	114 €	114 €	114 €	114 €
Licence Traditionnelle (pour la compétition)					
147 € <small>31,40€</small>	147 € <small>15,80€</small>	140 € <small>15,80€</small>	140 € <small>15,80€</small>	115 € <small>12,80€</small>	115 € <small>12,80€</small>
<small>X€ Supplément de l'adhérent si participation au critérium fédéral</small>					

Nouveau : séance libre en famille ou entre amis le DIMANCHE de 10h30 à 12h Accessible à tous les licenciés. Par famille : 50 € si déjà une licence au club, 25 € à partir de la 3^{ème} licence (participation possible uniquement à cette séance).

CONSEIL D'ADMINISTRATION USV tennis de table

- **Président** : Jean-Pierre Soulis - 06 14 94 13 75
- **Vice-Président** : Pascal Boyer - 07 70 02 49 19
- **Trésorier** : Joël Houssais
- **Secrétaire** : Jacqueline Boismartel
- **Membres** : Pascal Delourmel, Jean-Pierre Radigue, Claude Boyer, Bernard Armal, Steven Valais, Didier Bailliet, Pascal Bouchard, Jocelyne Boyer, Didier Herbreteau, Claudine Legear, Stéphane Feutren



EXTRAIT DU REGLEMENT INTERIEUR

(affiché à la salle) :

- Une assurance de base est incluse dans la licence. Des options facultatives peuvent être prises par les adhérents, à consulter sur le site de la fédération : www.fftt.com
- L'accès de la salle n'est autorisé qu'aux adhérents disposant d'une licence promotionnelle ou compétition du club USV tennis de table 2016-2017, et bénéficiant ainsi de l'assurance FFTT.
- Les chaussures de sport sont obligatoires pour pénétrer dans la salle (il est indispensable de changer de chaussures avant de jouer).
- Pour l'activité «loisir», la clé ne pourra être confiée que sous la responsabilité et avec la présence d'un adulte dans la salle.
- Pour les entraînements de l'école de jeunes, il est indispensable que les parents s'assurent de la présence du responsable du cours avant de laisser l'enfant à la salle ou préviennent les responsables en cas d'absence prévue.
- En cas d'indisponibilité lors d'une compétition, le joueur (ou ses parents) doit prévenir les dirigeants au plus vite.

Dans le cas contraire, le joueur sera redevable de l'amende infligée au club.



TENNIS DE TABLE SAISON 2016/2017

- **Ecole de jeunes**
(Filles et Garçons de 6 à 18 ans)
- **Adultes**
- **Loisirs**
- **Compétitions**



- Les entraînements sont assurés par :
Frédéric LEBRETON, l'éducateur sportif Breveté d'Etat BE1 du club aidé de bénévoles diplômés ou en formation.
- LIEU : SALLE SPECIFIQUE DE LA CHALOTAIS - 35770 VERN SUR SEICHE
- Retrouvez toutes les infos, tous les résultats sur le site Internet du club : <http://usverntt.free.fr>

**REPRISE DES ENTRAÎNEMENTS pour tous
LE LUNDI 12 SEPTEMBRE 2016**

RENSEIGNEMENTS

- **Frédéric Lebreton**
Educateur sportif : 06 01 77 21 17
- **Jean-Pierre Soulis**
Président USV Tennis de Table : 06 14 94 13 75
- **Union Sportive Vern** : 02 99 00 44 87
- Par courriel : usverntt@free.fr

HORAIRES DES ENTRAINEMENTS

REPRISE DES ENTRAINEMENTS pour tous
LE LUNDI 12 SEPTEMBRE 2016

	10h30	11h	30	12h	14h	30	15h	30	16h	30	17h	30	18h	30	19h	30	20h	30	21h	30	22h	30	
Lundi																							
Mardi											Primaires accueil à 16h00 16h30-17h30		Elite jeunes séance individualisée 17h30-19h			Elite jeunes-adultes 19h00-20h30				Adultes Compétition LIBRE ou Championnat 20h30-22h30			
Mercredi							Elite jeunes séance individualisée 14h00 -16h00			Collégiens (+ Primaires) 16h00-17h30		Elite jeunes-adultes 17h30-19h00								Adultes loisir ENCADRE/LIBRE 20h00-22h30			
Jeudi										Primaires accueil à 16h00 16h30-17h30		Elite jeunes séance individualisée 17h30-19h30								Adultes compétition LIBRE 19h30-22h30			
Vendredi										Primaires accueil à 16h00 16h30-17h30		Collégiens (+ Primaires) 17h30-19h00		Adultes N2 - Rég - D1 19h00-20h30						Championnat Adultes à 20h30			
Samedi									Championnat Jeunes				Championnat Adultes National								Championnat Adultes Départemental		
Dimanche																						NOUVEAU séance libre en famille ou entre amis	Championnat Adultes Régional

ECOLE DES JEUNES



A partir de 6 ans, l'Ecole des Jeunes permet aux jeunes pongistes de s'initier ou se perfectionner à la pratique du tennis de table. Que ce soit dans un but de compétition ou simplement de loisir, l'ensemble des créneaux horaires proposés permet à chacun(e) d'intégrer des séances adaptées à son niveau et à son âge.

En licence compétition, le joueur ou la joueuse peut intégrer une équipe en participant au «Championnat jeunes» (7 équipes en 2015-2016) et participer en compétition individuelle au «Critérium Fédéral» (une vingtaine engagée en 2015-2016).

En licence loisir, les jeunes peuvent participer au «Circuit des Jeunes» pour découvrir la compétition de façon ludique.

Les différentes compétitions se déroulent le samedi après-midi.

LOISIRS ADULTES

Les séances **Loisirs-Adultes** permettent de pratiquer le tennis de table en compagnie de nombreux autres joueurs ou joueuses dans une ambiance conviviale avec pour simple but le loisir et l'amusement.

Séance encadrée : le mercredi soir de 20h00 à 22h30 : 30 minutes d'entraînement (pour progresser et apprendre les différents coups du tennis de table) puis jeu libre.

Séance libre : le lundi de 19h00 à 21h00 et, nouveau cette saison, le dimanche matin de 10h30 à 12h (pour jouer en famille ou entre amis).

Il est aussi possible pour les adhérents de venir jouer à la salle en dehors des heures de matchs, d'entraînements et d'utilisation par les écoles primaires ou le collège (ces heures pouvant être variables, n'hésitez pas à vous renseigner).
La clé de la salle est à prendre (sur présentation de la licence) chez :

- **Bernard ARMAL**
11 rue Anatole Le Braz (02 99 62 87 66)
- **Didier BAILLIET**
3 rue Etienne Gourmelen (02 99 00 43 90)
- **Jean-Pierre RADIGUE**
2 rue Louis Armstrong - Haute Abbaye
(06 80 64 18 06)



COMPETITION ADULTES

Quelque soit votre niveau, une équipe vous conviendra, pour pratiquer le tennis de table **en compétition**, soit le dimanche après-midi pour le niveau « Régional », soit le samedi, le mardi ou le vendredi soir pour le niveau « Départemental ».

Cette saison, le club possède 13 équipes se répartissant en Nationale 2, Régionale 3 et à tous les niveaux départementaux (D1 à D4).

Les séances d'entraînement se déroulent :

- le lundi de 19h00 à 21h00
(libre plutôt pour les «petits» classements et les loisirs)
- le mardi de 19h00 à 20h30 (encadré par notre entraîneur)
- le mardi de 20h30 à 22h30 (libre)
- le mercredi soir de 17h30 à 19h (encadré par notre entraîneur)
- le jeudi soir de 19h30 à 22h30 (libre)
- le vendredi soir de 19h00 à 20h30 (élite -N2-R3-D1 - encadré)